REGLEMENT RALLYE DE LA VIE

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : Lundi 19 Septembre 2011
Ouverture des engagements : Lundi 19 Septembre 2011
Clôture des engagements : Lundi 10 Octobre 2011 minuit cachet de la poste faisant foi
Parution road-book : Samedi 22 Octobre 2011 – Remise au Café Le Genôt (face Mairie) Le Poiré sur Vie
Dates et heures des reconnaissances Le Samedi 22 Octobre 2011 de 8h à12h et de 14h à 19h
Vérification des documents et des voitures le samedi 22 Octobre 2011 de 14h à 18h30
Heure de mise en place du parc de départ : le Samedi 22 Octobre 2011 à 14heures
1ère réunion des Commissaires Sportifs ; Le Samedi 22 Octobre à 19 heures
Publication des équipages admis au départ Le Samedi 22 Octobre à 20 heures
Départ de la première voiture le Dimanche 23 Octobre 2011 à 8h30
Arrivée de la première voiture le Dimanche 23 Octobre 2011 à 16h50
Vérification finale Garage de la Colonne rue de la colonne
Publication des résultats du rallye : 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent
Remise des prix : à 19h30 complexe sportifs de l'Idonnière

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile **Vallée de la vie** Organise **le 9ème Rallye de la Vie** en qualité d'organisateur administratif.
Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro ……. en date du .....

Organisateur technique

Nom : Poire Sport Auto
Adresse : 7 Montorgueil 85170 le Poiré sur Vie

Téléphone : 06 07 77 97 45 **ecurie.psa@orange.fr**
:
Permanence du Rallye : pendant le rallye site du complexe sportifs de l Idonnière
Tel N°

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs **Présidente du collège** Marien Joëlle Lic N° 7881

Membres : Grué Marie-Josèphe Lic N° 6653
: Schubler Pierre Lic N° 27374

Directeur de Course :Lorre Joseph Lic N° 10395

Directeur de Course Adjoint au PC : Braunstein Michel Lic N° 8940
: Jamard Roland Lic N° 30180

Directeur de course Stagiaire ; Dronneau Philippe Lic N°148449
: Merliot Gilles Lic N° 10396

Directeur de Course Adjoint sur ES 1/3/5 : Mineur Jean-Louis Lic N° 29169
: Dellias Patrice Lic N° 18371

Directeur de Course Adjoint sur ES 2/4/6 : Condemine Bernard Lic N° 6916

Médecin Rakatozofy et Thomas

Commissaires Techniques Responsable : Phelipeau Jean-Luc Lic N° 9060
Commissaires Techniques : Huby Yves Lic N° 4923
: Gourdon Luc Lic N° 163936
: Lafond Bernard Lic N° 14448

Chargés des relations avec les concurrents : Richard Emma Lic N° 6299
: Comdemine Cathy Lic N° 56617

1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye de La Vie compte pour La Coupe de France des Rallyes 2012
- Le Championnat du Comité Régional du Sport Automobile Pays de la Loire
- Le Championnat de l'Automobile Club de L'Ouest

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés ne recevront, pas de convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le **Samedi 22 Octobre 2011**
Les horaires de convocation seront disponible sur le site du PSA avec la liste des engagés
de 14 h à 18 h au Complexe Sportif de L'Idonnière rue du Stade au Poiré sur Vie
Les vérifications techniques auront lieu le **Samedi 22 Octobre 2011** de 14h30 à 18 h 30
au Complexe Sportif de L'Idonnière rue du Stade au Poiré sur Vie
Les vérifications finales seront effectuées : Garage de la Colonne rue de la colonne
Prix de la main d'œuvre / 45€ Maximum

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye 9ème Rallye de la Vie doit adresser au secrétariat du rallye, la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le
: Lundi 10 Octobre 2011 minuit cachet de la poste faisant foi

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :
- avec la publicité facultative des organisateurs : 285 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 570 €

-**pour tous les équipages s'engageant avant le 3 Octobre 2011 tarif spécial fait par l'organisation soit 245€**
- L'écurie PSA et l'écurie Côte de Lumière Organise un challenge entre les deux rallyes Rallye de la vie et le Rallye des Olonnes le 05/06 Novembre 2011. Chaque concurrent qui participera aux deux épreuves se verra rembourser 30 € (remboursement effectué au rallye des Olonnes)

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.
Attention les Zones d'Assistance ne seront pas autorisées en dehors des zones autorisées au Road Book

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye de la Vie représente un parcours de 107 km.
Il est divisé en 1 étape et 3 sections.
Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 38.4 km.
Les épreuves spéciales sont : ES 1/3/5 la Claie 5.1 km et ES 2/4/6 La Maldemé 7.7 Km
L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

- Ordre de départ dans l'ordre croissant des numéros pour la 1ère section

L'ordre des départs de la 2ème et 3ème section sera si possible établi en fonction du classement scratch hors pénalités a l'issue de la 1ère ES

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA. **Trois passages maximum**

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le Samedi 22 Octobre 2011 de 8h à 12h et de 14h à 19h

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : Combinaison Blanche
- Chef de poste : Badges

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

CLASSEMENT SCRATCH

	1er 300 €	2ème 220 €	3ème 110 €

CLASSEMENT GROUPE

➢ Si + 10 p	1er 210€	2ème 110 €	3ème 80 €
➢ De 5 à 9	1er 160 €	2ème 110 €	
➢ De 1 à 4	1er 110 €		

CLASSEMENT CLASSE

➢ Si + 10 p	1er 245 €	2ème 150 €	3ème 100 €	4ème 60 €
➢ De 5 à 9 p	1er 245 €	2ème 110 €	3ème 60 €	
➢ De 2 à 4 p	1er 245 €	2ème 110 €		
➢ 1 p	110 €			

CLASSEMENT FEMININ

➢ Si + de 2 p	1er 100 €

La remise des prix aura lieu le **dimanche 23 octobre 2011 à 19 H 30, Complexe Sportif de l'Idonnière Rue du Stade au Poiré sur Vie, ou sur le camion podium si le temps le permet.**